

**Compte-rendu de la séance du 18 mars 2021**  
**20h00 – Mairie de Machézal**

**Membres présents :**

BISSUEL Victoire, CHAMBOST Françoise, CHERBLANC Raphaël, DELAYE Michel, FOURNEL Béatrice, GIROUD Lucien, GUILLEMOT Olivier, LAURENT Benoît, PAIN Evelyne, PION Eric, RONDEPIERRE Amandine.  
Mme SAUTET Christine (secrétaire de mairie).

Mme FOURNEL ouvre la séance et demande qui souhaite être secrétaire de séance, Mme CHAMBOST se porte volontaire.

Mme FOURNEL soumet à approbation le compte-rendu du dernier conseil municipal du 25 février 2021, il est validé à l'unanimité.

Mme FOURNEL demande de rajouter un point à l'ordre du jour au sujet du compte administratif du CCAS, demande acceptée à l'unanimité.

**Demandes de subventions**

Suite à une remarque de Mme RONDEPIERRE lors de la réunion du 25 février 2021 selon laquelle les travaux d'assainissement sont éligibles à une demande de subvention DETR (Dotations pour les Équipements des Territoires Ruraux), Mme FOURNEL propose le dépôt d'un dossier de demande de subvention pour un montant d'environ 20% du coût des travaux estimés de la réfection de la station d'épuration (94 000€ environ). Un deuxième dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour environ 30% du coût des travaux estimé, soit 141 000€ devra être déposé avant le 30/06/2021. Une 3ème subvention de l'ordre de 30% environ du montant des travaux a déjà été sollicitée auprès du Département.

A l'unanimité, les membres du conseil autorisent Mme FOURNEL à demander les subventions auprès de l'Etat (DETR) et de l'Agence de l'Eau.

**Enquête publique**

L'enquête publique lancée au sujet d'échanges de terrains (voir réunion du 21 janvier 2021) a été close le 11 mars 2021. Aucune remarque n'ayant été formulée, le commissaire enquêteur a rendu un rapport favorable aux transactions. Des échanges de ce type gratuits n'étant pas possibles, ils devront se faire pour 1€ symbolique au minimum. Les modalités seront celles annoncées à la réunion du 21 janvier 2021.

Mme FOURNEL est autorisée, à l'unanimité, à faire réaliser les actes administratifs par le juriste.

Le rapport d'enquête publique sera transmis aux membres du Conseil Municipal par mail et consultable en Mairie par les habitants.

**Compte administratif CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)**

Lors du Conseil Municipal du 19 novembre 2020, une délibération a été prise concernant la dissolution du CCAS. Le compte administratif 2020 de ce dernier doit cependant être validé par les membres du Conseil Municipal. Il est présenté par Mme FOURNEL et fait état d'un excédent de 94.36€ qui seront réintégrés au budget général de la commune.

Mme FOURNEL quitte la salle et M PION fait procéder au vote du compte administratif CCAS : avec 10 voix favorables, il est approuvé.

Mme FOURNEL soumet ensuite le compte de gestion CCAS à approbation, il est validé avec 11 voix pour.

Mme FOURNEL effectue ensuite une présentation du budget général de la commune : réalisations 2020 et prévisions 2021 en détaillant les chapitres et comptes. Les documents avaient été transmis par mail aux membres du conseil au préalable pour qu'ils en prennent connaissance. A la demande des Conseillers, ces documents ont été également distribués au format papier en début de réunion.

### **Vote du compte administratif 2020 du budget général**

Excédent de 167 485,48€ en Fonctionnement

Excédent de 212 195,79€ en Investissement

Mme FOURNEL quitte la salle et M PION fait procéder au vote du compte administratif du budget général : avec 10 voix favorables, il est approuvé.

**Approbation du compte de gestion du budget général** : approuvé à l'unanimité

### **Affectation du résultat du budget général**

Mme FOURNEL propose d'affecter 80 000€ du résultat de Fonctionnement en Investissement pour 2021. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

### **Vote du Budget général 2021**

Mme FOURNEL propose pour 2021 un équilibre du budget général à 362 748.65€ en fonctionnement. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Mme FOURNEL présente le budget Investissement pour 2021.

Des projets d'investissement y figurent, préparés par Mme le maire et les adjoints. Mme RONDEPIERRE fait remarquer que certains des projets auraient pu faire l'objet de demandes de subvention et qu'il conviendrait de les reporter à 2022 pour demander d'ici là des dotations, elle déplore un manque de communication dans la préparation des projets.

Mme CHAMBOST indique qu'il faut anticiper davantage les projets pour les années à venir et que 8 personnes sur 11 étant novices dans l'équipe, elles n'étaient pas encore conscientes de ce besoin d'anticipation des projets.

M CHERBLANC demande de faire figurer un montant destiné à l'aménagement de logements pour les investissements 2021, la commission bâtiments ayant travaillé et avancé sur des projets réalisables en 2021 qui ne pourraient de toute façon pas faire l'objet d'aide au financement.

M DELAYE précise qu'il s'agit d'écritures de chiffres mais que l'on peut ajuster selon les projets.

M GUILLEMOT conclut qu'il faut en tirer une leçon pour la suite et qu'il faudrait prévoir en fin d'année une réunion spécifique projet pour l'année suivante.

Après discussion et redéfinition des opérations prévues, Mme FOURNEL propose de procéder au vote et de valider un équilibre à 462 645.65€ pour le budget investissement. Les principales opérations inscrites sont la voirie, la sécurisation du bourg, le remplacement de l'éclairage public par des leds, l'aménagement d'appartement, remplacement d'extincteurs...

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

### **Vote du compte administratif 2020 du budget Assainissement**

Excédent de Fonctionnement : 7 949.61€

Excédent d'Investissement : 27 654.02€

Après présentation du compte administratif, Mme FOURNEL quitte la salle et M PION fait procéder au vote du compte administratif du budget général : avec 10 voix favorables, il est approuvé.

**Approbation du compte de gestion du budget Assainissement** : approuvé à l'unanimité

### **Affectation du résultat du budget Assainissement**

Mme FOURNEL propose de conserver l'excédent de fonctionnement 2020 de 7 949.61 € en fonctionnement

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

### **Vote du budget 2021 Assainissement**

Mme FOURNEL propose un équilibre du budget fonctionnement Assainissement à 21 574.32€.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Mme FOURNEL propose un équilibre à 719 313.62€ du budget investissement Assainissement pour 2021 qui prévoit la réhabilitation totale de la station de la Grand Place.

avec 9 voix pour et 2 abstentions par manque d'informations, il est validé

Afin de prévoir la trésorerie nécessaire pour faire face aux premiers frais, un prêt relais sera sollicité rapidement. Des demandes vont être effectuées auprès de plusieurs banques pour avoir des propositions de financement.

### **Vote des taxes**

Dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale, et de la suppression de la taxe d'habitation, la part départementale de la Taxe Foncière sur la Propriété Bâtie (TFPB) est transférée aux communes.

Le taux de taxe communal sur le foncier bâti était de 14.95% en 2020, celui de la part départementale de 15.30%, Mme FOURNEL propose donc de passer ce nouveau taux regroupé à 30.25% pour 2021, ce qui n'aura pas d'impact d'augmentation pour les contribuables, simplement de répartition. Pour rappel, le taux de taxe sur le foncier non bâti est de 38.99%.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

M DELAYE indique qu'une information à ce sujet dans le prochain bulletin municipal serait utile.

### **Subventions aux Associations**

En 2020, seule l'association Sou des Ecoles a perçu une subvention de 400€, les autres associations n'ayant pas donné en mairie leur bilan financier annuel et/ou numéro de siret.

M DELAYE demande d'enlever l'association POLLENS de la liste des associations du village, Mme FOURNEL rappelle que cette association avait apporté un accompagnement pour une étude avant la création de Machéz'Halle et qu'elle n'est pas intervenue depuis.

Après discussion, il est proposé d'harmoniser au maximum les montants par soucis d'équité et d'attribuer les subventions suivantes pour 2021, à condition que les associations remettent en mairie avant le 1er décembre leur bilan financier :

SOU DES ECOLES 400€

BOULE FRATERNELLE 120€

SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE 120€

CLUB DU 3EME AGE 120€

Mme CHAMBOST et M LAURENT ne prennent pas part au vote, leurs conjoints étant président(e) d'association

Les votants décident à l'unanimité de valider les montants ci-dessus.

### **Questions diverses**

- Mme FOURNEL informe d'un projet de Maison d'Assistants Maternels (MAM) sur le village de Chirassimont : la commune aménagerait un local sous la salle des fêtes du village dans lequel des Assistants Maternels s'installeraient pour exercer leur activité. Elle pense que ce serait un atout pour les effectifs scolaires du RPI.
- Mme FOURNEL fait part d'un message de Mme MONNET, enseignante à Machézal qui fait le bilan d'un projet musique mené grâce à une participation financière de la mairie et qui transmet une vidéo réalisée à cette occasion, la vidéo sera transmise aux membres du conseil
- Mme FOURNEL propose de fixer des dates pour les mois à venir
  - 15 avril : réunion de l'équipe municipale pour présentation du PLUI
  - 6 mai : Conseil Municipal
  - 13 et 20 juin : élections départementales et régionales
  - 1er juillet : Conseil Municipal

- Mme PAIN informe qu'elle a participé à une tournée de ramassage de poubelles de tri avec des agents de la Copler du fait de sa participation à la commission déchets : des gros problèmes de tri ont été notés sur 4 points ramassage collectifs de la commune (présence d'objets divers et variés dans les poubelles jaunes). Les bacs collectifs des lieux-dits Champamont, Le Pin Bouchain, Le Perroquet et Laval sont supprimés et les habitants de ces secteurs sont donc dotés de poubelles individuelles.
- Mme CHAMBOST demande où en est le projet d'installation de poubelles dans le village : Mme PAIN et M PION indiquent qu'elles seront posées très bientôt par les agents communaux
- M CHERBLANC demande de fixer une date pour une réunion de la commission bâtiments, elle se réunira le 10 avril.

La séance est levée à 0H05.